



Mon permis de conduire aider moi

Par **NINI**, le **06/07/2008** à **12:49**

bonjour

Voilà j'ai passé mon permis de conduire deux fois en échouant de peu à chaque fois. Bref, j'ai prévenu mon auto-école que je déménagerai de la région à la fin du mois de juillet, donc ils m'ont dit qu'ils allaient essayer de me faire passer au mois de juillet, mais à ma grande surprise, je n'ai pas de place au mois de juillet et ils ne peuvent pas être sûrs de m'en donner une au mois d'août, car je suis prête à revenir dans la région pour passer mon permis, car dans la ville où je m'installe, aucune auto-école n'accepte de me prendre, donc quelle est l'obligation de mon auto-école que puis-je faire pour être aidée ? Si vous pouvez m'aider, merci d'avance.

Par **JamesEraser**, le **06/07/2008** à **16:27**

La difficulté relève de votre fait et non de celui de votre auto-école, qui ne peut passer plus de candidats qu'elle n'a de places à l'examen du permis.

N'est-il pas possible qu'elle transfère votre dossier à une auto-école de votre nouvelle domiciliation ?

Expérimentement